



Volume 39, Number 3, octobre 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/400061ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/400061ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Poirier, P.-H. (1983). Review of [LEBRUN, René, *Hymnes et prières hittites*].
Laval théologique et philosophique, 39(3), 369–369.
<https://doi.org/10.7202/400061ar>

Prière constitue « une contribution non négligeable à la construction de l'édifice d'une histoire des religions qui, partant de l'histoire mais dépassant l'histoire, s'engage résolument dans une recherche à la fois phénoménologique et herméneutique ». Il est à regretter que ce volume si riche n'ait pas été muni d'Index qui en aurait facilité l'utilisation.

Paul-Hubert POIRIER

René LEBRUN, *Hymnes et prières hittites*, Coll. « Homo religiosus », 4, Louvain-la-Neuve, Centre d'Histoire des religions, 1980, 24.5 × 16 cm, 500 pages.

Par-delà le titre qu'il porte, ce volume offre au lecteur une véritable synthèse de la religion hittite. En effet, en vue de favoriser une meilleure intelligence des hymnes et prières hittites qu'il édite, traduit et commente dans la seconde partie de son ouvrage, M. Lebrun les a fait précéder d'une introduction générale (1^{re} partie), intitulée « la religion hittite et ses problèmes » où sont fournis avec abondance et précision tous les éléments que le lecteur même non familier de l'hittologie pourra souhaiter connaître : des données géographiques et ethnographiques (une carte eût permis au lecteur de s'y retrouver plus facilement dans les nombreux homonymes que l'auteur mentionne), le contexte historique de la religion hittite, le panthéon hittite, la théologie que traduisent les prières de l'époque impériale (i.-e. de 1400 à 1180 env.), la conception du temple, lieu de la prière parce que lieu de résidence et de repos privilégié de la divinité. La troisième partie de l'ouvrage, intitulée « théologie et anthropologie dans la prière hittite », regroupe en une synthèse un certain nombre d'observations relatives à la place du hittite dans le monde, à des principes éthiques fondamentaux, ainsi qu'à la nature des relations entre les hittites et leurs dieux (chap. III). On y trouvera aussi une étude de la terminologie de la prière hittite (chap. I), ainsi que de ses structures et orientations (chap. II).

Quant au cœur de l'ouvrage, il est constitué par la présentation de dix-huit hymnes et prières appartenant à la période hittite classique allant de Mursili (env. 1343-1313) à Tudhaliya IV (1250-1220) et caractéristiques du milieu de la cour impériale. Ces pièces sont présentées en ordre diachronique et par catégorie (par exemple : hymnes et prières au Soleil, prières de Mursili II au sujet de la peste, prières au dieu de l'orage de Nériq, etc.). Puisqu'il s'agit d'une anthologie de

la littérature de dévotion des Hittites (cf. p. 18), il me semble mal à propos de parler d'un « Euco-logue » (p. 43, repris à la p. 3), ce dernier terme évoquant plutôt un recueil fermé.

Pour chacune des prières et des hymnes, les éléments suivants sont donnés : le numéro d'ordre du morceau dans le *Catalogue des textes hittites* d'E. Laroche, l'indication précise des tablettes qui ont transmis le texte, la bibliographie spécialisée, une introduction situant la prière ou l'hymne dans le contexte historique et en donnant l'objet, le texte hittite, la traduction française et un commentaire. Aucun recueil français de prières de l'Ancien Orient ne fournit autant d'informations : tous y trouveront leur compte, depuis les hittitologues jusqu'aux historiens des religions et aux vétéro-testamentaires. Un appendice lexical et des index (*rerum*, noms divins, anthroponymes, toponymes, termes analysés) permettront d'utiliser au mieux cet ouvrage très riche.

On comprendra vite l'intérêt des textes que M. Lebrun met à notre disposition, quand on se rappellera que le hittite nous a transmis les plus anciens documents écrits dans une langue indo-européenne. D'autre part, ces textes ont été produits dans une région voisine des « pays de la Bible » et, à ce titre, ils ajoutent plus d'un élément à notre connaissance de l'*Umwelt* de l'Ancien Testament. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir mis à notre disposition un dossier aussi substantiel et aussi bien présenté.

Paul-Hubert POIRIER

Félicien ROUSSEAU, *La croissance solidaire des droits de l'homme*. Un retour aux sources de l'éthique. Paris-Tournai, Desclée/Montréal, Bellarmin, 1982, (16 × 24 cm), 315 pages.

Notre temps aime les oppositions tranchées : « nature » et « culture », « loi » et « liberté », etc. On oppose aussi « Nature » et « droit naturel ». Au lieu du droit naturel, ne vaudrait-il pas mieux parler des lois de la « raison » ? Mais il y a dans l'homme comme une double réalité. Il est un « être de la Nature », il est aussi un être doué de raison. Le « droit naturel » englobe ces deux aspects. C'est à la première catégorie de préceptes juridiques, ceux qui concernent l'homme en tant que plongé en quelque sorte dans la Nature, que l'A. donne le nom de préceptes de la Loi naturelle, « dans le sens le plus strict ». Dans cette acception